



Changement de mon notaire

Par **Jardot valerie**, le **09/02/2018** à **12:40**

Madame,Monsieur,

En instance de divorce qui ce passe très mal,j'ai vendu notre bien,notre notaire à régler le solde de notre prêt immobilier première signature le 12 octobre 2016 et vente définitive de la maison le 05 janvier 2018. A ce jour toujours pas de déblocage des fonds car mon mari à demander à son notaire de faire une consignation des fonds alors que logiquement nous avions à l'époque contracter ensemble le prêt et pas d'autres dette.En 2016 j'ai toucher un chèque suite à une rupture conventionnelle et j'ai injecter une somme d'argent pour achat de sa moto,et injecter des fonds dans le prêt immobilier pour réduire les mensualités ,à ce jour je ne lui demande pas de me rembourser cette somme je désire récupérer ma moitié et payer les études de mes enfants,et me re-meubler.Mon avocat ne bouge pas et encore moins mon notaire que puis je faire pour récupérer ma moitié.

Je reste à votre disponibilité et vous remercie